

Certificat Assistanat en maîtrise d'ouvrage immobilière

RS2498 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	324, 340p
Formacode(s)	35054
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

ECOLE NATIONALE DES PONTS ET CHAUSSEES · SIRET : 19753501600020

PONTS FORMATION CONSEIL · SIRET : 40337223800044

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
PONTS FORMATION CONSEIL	40337223800044	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Maîtrise d'ouvrage appliquée au logement social

Trois objectifs principaux sont identifiés :

- Comprendre le rôle et les missions d'un assistant en maîtrise d'ouvrage : identifier le cadre général d'intervention des missions et le périmètre rattaché en lien les interlocuteurs internes.
- Identifier les étapes d'un projet et les parties prenantes : permettre de capitaliser l'expertise nécessaire autour des étapes du projet mais également la place et le rôle des acteurs associés.
- Connaître la réglementation et les financements liés au logement : apporter un socle théorique et pratique sur les aspects réglementaires et financiers en lien avec les spécificités de leur environnement (locatif et accession sociale).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Analyser le cadre général d'exercice et le périmètre des fonctions de l'assistant(e) en maîtrise d'ouvrage
2. Intégrer et identifier les différentes phases d'un projet
3. Identifier la place et le rôle du maître d'ouvrage, du maître d'œuvre, de l'entreprise lors de la phase de réalisation d'une opération de construction
4. Connaître la réglementation d'un projet
5. Utiliser les dispositifs et les mécanismes financiers du logement

Bloc d'évaluation n°1 : Environnement de l'assistant

- C1 – Assurer l'interface entre le manager et son environnement de travail
- C2 – Identifier sa place dans un projet de construction et de la réhabilitation

Bloc d'évaluation n°2 : Phases d'un projet

- C3 – Analyser la documentation utile aux différentes étapes d'une opération
- C4 – Identifier la place des acteurs de la construction

Bloc d'évaluation n°3 : Ecosystème de la construction

- C5 – Définir le périmètre de responsabilité des parties prenantes

Bloc d'évaluation n°4 : Réglementation

- C6 - Distinguer les éléments d'un programme

- C7 – Contribuer à appliquer la réglementation en vigueur
- Bloc d'évaluation n°5 : Financement
- C8 – Appliquer la démarche de financement d'un projet locatif et d'accèsion sociale
 - C9 – Identifier et appliquer les aides et la politique en vigueur
 - C10 - Gérer les coûts aux différentes étapes du projet

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Un niveau de diplôme supérieur ou égal au niveau III ainsi qu'une expérience de 3 à 5 années en maîtrise d'ouvrage sur un poste d'assistant(e). Des candidat(e)s dont le profil ne correspond pas à ce descriptif peuvent être admis(es) sur avis motivé du jury si leur niveau de qualification, d'expérience et de motivation le justifie.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2021

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/2498/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	4
Montant total engagé	11 615 €
Coût moyen par dossier	2 904 €
Durée moyenne	68 h
Période	11/2020 – 04/2021
France compétences	100 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.